

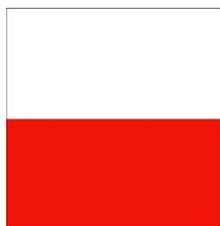


EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION  
CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



MINISTERSTWO  
ŚRODOWISKA



NFOŚiGW



GENERALNA  
DYREKCJA  
OCHRONY  
ŚRODOWISKA

## **PRIX DE PAYSAGE DU CONSEIL DE L'EUROPE CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**

*QUATORZIEME RÉUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE  
DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE  
LA CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE*

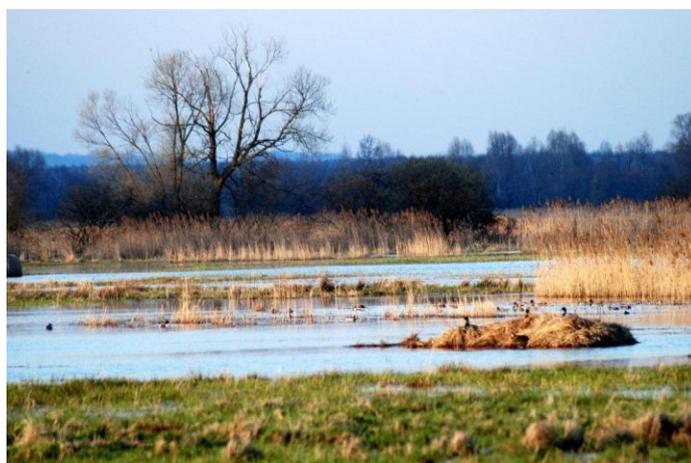
*Forum des sélections nationales du  
Prix du paysage du Conseil de l'Europe  
3<sup>e</sup> Session 2013-2013*

**Wrocław, Pologne, 11-12 juin 2014**

*Visite d'étude, 10 juin 2014*

### **– PROGRAMME –**

*10 juin 2014*



*Document préparé par la Direction de la gouvernance démocratique  
Secrétariat de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe*

La 14<sup>e</sup> Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur : « *Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe - 3<sup>e</sup> Session 2013-2013* » est organisée par le Conseil de l'Europe – Direction de la Gouvernance démocratique – en coopération avec la Direction générale de la Protection de l'environnement de la Pologne, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage.

La Réunion se tiendra à Wrocław, Pologne (Adresse : Hotel Radisson blu, ul. j.e. Purkyniego 10, Wrocław, Pologne, Tel: +48 71 375 00 00, <http://www.radissonblu.pl/hotel-wroclaw>).

Une visite d'étude optionnelle pour les délégués officiels des Etats membres du Conseil de l'Europe, intervenants figurant dans le Programme, participants aux Sessions du Prix du paysage et autres participants à la Réunion, sera organisée le 10 juin 2014 dans la Vallée fluviale de Szprotawa.

\* \* \*

## **Introduction**

Organisation internationale intergouvernementale créée en 1949 et dont le siège est à Strasbourg (France), **le Conseil de l'Europe** comprend 47 Etats membres : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine. Ses principaux objectifs sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société de l'Europe.

**La Convention européenne du paysage** a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg le 19 juillet 2000 et ouverte à la signature des Etats membres de l'Organisation à Florence le 20 octobre 2000, afin de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et de favoriser la coopération européenne. Il s'agit du premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen. La Convention s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle concerne donc de la même façon les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés. A ce jour, 38 Etats membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention : Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, « l'ex-République Yougoslave de Macédoine », Turquie, Ukraine et le Royaume-Uni. Deux Etats l'ont également signée : Islande et Malte.

Organisées périodiquement par le Conseil de l'Europe, **les Réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage** ont pour objectif de présenter de nouveaux concepts et réalisations en application de la Convention et représentent un véritable forum d'échange de pratiques et d'idées. Les expériences réalisées par l'Etat qui accueille la réunion sont spécialement présentées.

Les Réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage suivantes ont été organisées :

- 23-24 mai 2002, Strasbourg (France) : « *Politiques du paysage : contribution au bien-être des citoyens européens et au développement durable (approches sociale, économique, culturelle et écologique) ; Identification, qualification du paysage et objectifs de qualité paysagère, en tirant parti des ressources culturelles et naturelles ; Sensibilisation, éducation et formation ; Instruments novateurs en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage* »
- 27-28 novembre 2003, Strasbourg (France) : « *L'intégration du paysage dans les politiques et programmes internationaux et les paysages transfrontaliers ; Paysage et bien-être individuel et social ; Paysage et aménagement du territoire* »
- 16-17 juin 2005, Cork (Irlande) : « *Des paysages pour les villes, les banlieues et les espaces périurbains* »
- 11-12 mai 2006, Slovénie (Ljubljana) : « *Paysage et société* »
- 28-29 septembre 2006, Gironne (Espagne) : « *Les objectifs de qualité paysagère : de la théorie à la pratique* »
- 20-21 septembre 2007, Sibiu (Roumanie) : « *Paysage et patrimoine rural* »
- 24-25 avril 2008, Piestany (République slovaque) : « *Le paysage dans les politiques de planification et la gouvernance : vers un aménagement intégré du territoire* »
- 8-9 octobre 2009, Malmö (Suède) : « *Paysage et forces déterminantes* »
- 15-16 avril 2011, Cordoue (Espagne) : « *Paysage et infrastructures pour la société* »
- 20-21 octobre 2011, Evora (Portugal) : « *Paysage multifonctionnel* »
- 4-5 juin 2012, Carbonia, Sardaigne (Italie) : « *Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 1 (2008-2009) et 2 (2010-2011)* »
- 2-3 octobre 2012, Thessalonique (Grèce) : « *Vision pour l'Europe du futur sur la démocratie territoriale : le paysage comme nouvelle stratégie de l'aménagement du territoire. ...Une autre manière de voir le territoire en impliquant la société civile...* »
- 2-3 octobre 2013, Cetinje (Montenegro) : « *Les territoires du futur : identification et qualification des paysages, un exercice de démocratie* »

[Les actes des réunions sont publiés dans la Série du Conseil de l'Europe « Aménagement du territoire européen et paysage » et sont disponibles sur le site internet du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications_fr.asp)]

## **Organisateurs**

Le Conseil de l'Europe remercie le Ministère de l'Environnement, Direction générale de la Protection de l'environnement et le Département régional de la protection de l'environnement à Wrocław pour sa coopération et de son hospitalité.

## **Objectifs**

La Convention européenne du paysage prévoit l'attribution d'un 'Prix du paysage du Conseil de l'Europe' qui constitue une reconnaissance de la politique ou des mesures prises par des collectivités locales et régionales ou des organisations non gouvernementales en matière de protection, de gestion et d'aménagement durable de leurs paysages, faisant preuve d'une efficacité durable et pouvant ainsi servir d'exemple aux autres collectivités territoriales européennes.

Le 20 février 2008, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté la Résolution CM/Rés(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe. Le Prix est décerné tous les deux ans par le Comité des Ministres, sur proposition des comités d'experts compétents chargés du suivi de la mise en œuvre de la Convention.

Les expériences de grande valeur réalisées au sein des Etats membres de l'Organisation à l'occasion de la troisième session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe – 2012-2013 – seront présentées à l'occasion de la Réunion. Elles montrent qu'il est possible de promouvoir la dimension territoriale des droits de l'homme et de la démocratie en améliorant les caractéristiques paysagères du cadre de vie des populations.

### *Sites internet*

– **Convention européenne du paysage**  
<http://www.coe.int/Conventioneuropennedupaysage>  
<http://www.coe.int/EuropeanLandscapeConvention>

– **Direction générale de la Protection de l'environnement de la Pologne**  
<http://ochronaprzyrody.gdos.gov.pl/>  
<http://www.gdos.gov.pl/>

– **Ministère de l'environnement**  
<https://www.mos.gov.pl/>

### *Lieu*

La Réunion se tiendra à Wrocław, Pologne (Hotel Radisson blu, ul. j.e. Purkyniego 10, Wrocław, Poland, Tel: +48 71 375 00 00, <http://www.radissonblu.pl/hotel-wroclaw>).

### *Participants*

La Réunion s'adresse aux représentants des gouvernements, des autorités locales et régionales, aux universitaires, professionnels et organisations gouvernementales et non gouvernementales travaillant dans le domaine du paysage, du patrimoine, de la culture et du développement territorial durable. Le nombre de participants est limité à 120.

### *Langues de travail*

Les langues de travail sont le polonais, le français et l'anglais. L'interprétation sera fournie.

### *Programme*

Sur le site internet du Conseil de l'Europe, vous trouverez le programme de la Réunion à l'adresse : <http://www.coe.int/Conventioneuropennedupaysage>, sous « Réunions de la Convention / Ateliers ».

### *Inscription en ligne*

Les participants sont invités à remplir le formulaire d'inscription en ligne à compléter avant le 11 mai 2014 :

[http://a.cs.coe.int/team20/european\\_landscape\\_convention/Registration/default.aspx](http://a.cs.coe.int/team20/european_landscape_convention/Registration/default.aspx)

Des frais d'inscription ne sont pas demandés aux participants.

### *Informations pratiques*

Les participants sont invités à faire leurs propres réservations de transport et hôtelière.

– Site officiel de l'organisation du tourisme de Pologne/ Wrocław (*anglais seulement*) : <http://wroclaw-info.pl/start/index/lang/EN>

– Réservations hôtelières : <http://www.booking.com/city/pl/wroclaw.pl.html>

*Photos du programme* : Vallée fluviale de Szprotawa.

*Photographies* : Association des parcs paysagers de la Basse-Silésie

## Organisateurs

### Conseil de l'Europe

#### Direction de la gouvernance démocratique

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS  
Secrétaire du Comité de la culture, du patrimoine et  
du paysage, Secrétaire exécutive de la Convention  
européenne du paysage  
Conseil de l'Europe, DG II  
F-67075, STRASBOURG Cedex, France  
Tél: + 33 (0) 3 88 41 23 98  
Courriel: [maguelonne.dejeant-pons@coe.int](mailto:maguelonne.dejeant-pons@coe.int)

#### Contact

Mme Pascale DORE  
Assistante administrative  
Convention européenne du paysage  
Conseil de l'Europe, DG II  
F-67075 STRASBOURG Cedex  
Tél: +33 (0) 3 90 21 46 83  
Courriel: [pascale.dore@coe.int](mailto:pascale.dore@coe.int)

### Pologne – Département de la protection de la nature, Direction générale de la Protection de l'environnement

Mlle Małgorzata OPECHOWSKA  
Représentante de la Pologne pour la mise en  
œuvre de la Convention européenne du paysage  
Département pour la protection de la nature  
Direction générale de la protection de  
l'environnement  
ul. Wawelska 52/54  
00-922 VARSOVIE, Pologne  
Tel.: +48 (22) 57 92 186  
Fax: +48 (22) 57 92 128  
Courriel: [malgorzata.opechowska@gdos.gov.pl](mailto:malgorzata.opechowska@gdos.gov.pl)

**MARDI 10 JUIN 2014**

### **VISITE D'ETUDES du Parc paysager de Przemkowski**

*Avec la participation de M. Piotr ŚNIGUCKI, Directeur de l'Association des parcs paysagers de la Basse-Silésie*

**Point de rencontre: 9.00** Hôtel Radisson blu, ul. j.e. Purkyniego 10, Wrocław, Pologne,  
Tel: +48 71 375 00 00, <http://www.radissonblu.pl/hotel-wroclaw>

9:00	Lieu de rencontre: Hôtel Radisson blu, Purkyniego 10 Street, Wrocław, Pologne
9:00 - 11:00	Transport vers Przemków
11:00 - 11.20	Brève présentation du concept du Projet « Préserver la valeur écologique dans le paysage de la vallée fluviale de Szprotawa, Association de Basse-Silésie de parcs paysagers, Pologne »
11:20 - 11:30	Transport par bus au site écologique « Przemkowskie Bagno »
11:40 - 12:00	Discours de bienvenue des représentants des autorités locales
12:00 - 13:00	Marche dans le site écologique « Przemkowskie Bagno » (les hauts talons ne sont pas recommandés)
13:30 - 14:30	Transport vers Pałac Krotoszyce ( <a href="http://www.palackrotoszyce.pl/en/">http://www.palackrotoszyce.pl/en/</a> )
14:30 - 15:30	Déjeuner au Pałac Krotoszyce
15:30 - 17:30	Transport vers Wrocław



## MERCREDI 11 JUIN 2014

8.30 – 9.00 **ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS**

9.00 – 12.00 **SESSION D'OUVERTURE**

### **DISCOURS DE BIENVENUE**

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Représentante du Secrétariat général du Conseil de l'Europe, Secrétaire du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage  
M. Janusz OSTAPIUK, Sous-Secrétaire d'Etat, Ministère de l'environnement, Pologne

M. Olgierd DZIEKONSKI, Secrétaire d'Etat de la Chancellerie de la Présidence de la République de Pologne

M. Piotr OTAWSKI, Directeur général adjoint de la protection de l'environnement, Pologne

M. Bruno FAVEL, Président du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe

Mme Liv Kristine MORTENSEN, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Haut Conseiller, Ministère du gouvernement local et de la modernisation, Norvège

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Vice-Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Directrice générale de la Direction de l'aménagement du territoire, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro,

M. Jean-François SEGUIN, Président du Jury de la 3<sup>e</sup> Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, Ancien Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage

Mme Anne-Marie CHAVANON, Présidente du Comité de la démocratie, de la cohésion sociale et des défis globaux de la Conférence des OINGs du Conseil de l'Europe

### **INTRODUCTION**

**Présidents:** Mme Hanna JEDRAS, Expert en Chef, Département des relations internationales, Ministère de la culture et du patrimoine national de Pologne

M. Jean-François SEGUIN, Président du Jury de la 3<sup>e</sup> Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe et Ancien Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage

### **Présentation de la Convention européenne du paysage et du Forum des sélections nationales du Prix du paysage – 3<sup>e</sup> Session**

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage

Mlle Charlotte KOK, Experte en patrimoine culturel, Secrétariat de la 3<sup>e</sup> Session du Prix du paysage

*Pause café*

## **Présentation de l'expérience nationale polonaise du Prix du paysage du Conseil de l'Europe**

Mlle Małgorzata OPECHOWSKA, Expert Haut fonctionnaire, Secrétariat national de la Convention européenne du paysage, Département pour la protection de la nature, Direction générale pour la protection de l'environnement

### ***DISCUSSION*** avec la participation des:

- Membres du CDCPP, de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et représentants de ministères
- Représentants des autorités locales et régionales
- Représentants des organisations internationales gouvernementales
- Représentants des organisations non gouvernementales internationales et nationales
- Experts nationaux et internationaux et public général

12.00 ***FIN DE LA SESSION***

12.00 – 13.30 *Déjeuner*

---

## ***– Atelier 1 –***

### ***Des paysages protégés : Des actions de conservation et de maintien des aspects significatifs et caractéristiques du paysage***

14.00 – 18.00

***Présidents:*** Mme Mireille DECONINCK, Membre du Jury de la 3<sup>e</sup> Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe en qualité de Représentante du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe  
M. Maciej BORSA, Directeur, Institut pour le développement territorial, Wrocław, Pologne

### ***PRESENTATIONS***

***L'éducation environnementale dans la ville de Strakonice année après année ou « le pèlerinage à travers le paysage contemplatif », Municipalité de Strakonice, République tchèque***

***Représentante du Ministère :*** Mme Júlia TOBIKOVA, Représentante de la République tchèque pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Département de la protection du paysage, Ministère de l'environnement

***Représentants du Projet :*** M. Pavel PAVEL, M. Bruzek JAROSLAV, M. Miroslav SOBR  
Municipalité de Strakonice

***Plan de conservation de l'île de Bere, Conseil du patrimoine et Groupe du projet de l'île de Bere, Irlande***

***Représentants du Projet :*** M. Jackie SULLIVAN, Directeur du Groupe du Projet Bere Island, M. John WALSH, Coordinateur Groupe du Projet Bere Island

**Préserver la valeur écologique dans le paysage de la vallée fluviale de Szprotawa, Association de Basse-Silésie de parcs paysagers, Pologne**

**Représentant du Projet :** M. Piotr ŚNIGUCKI, Directeur de l'Association des parcs paysagers de Basse-Silésie

**Le Laboratoire du paysage de Furnas (Furnas LandLab), Direction régionale de l'environnement des Açores, Portugal**

**Représentante du Ministère :** Mme Maria José FESTAS, Direction générale du développement du territoire, Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie

**Représentant du Projet :** M. Miguel GOMES CAETANO FERREIRA, Laboratoire du paysage de Furnas (Furnas LandLab), Direction régionale de l'environnement des Açores

16.00 – 16.30 *Pause café*

**La Porte de Gornje Podunavlje, ONG Podunav Backi Monostor, Serbie**

**Représentante du Ministère et du Projet :** Mme Biljana FILIPOVIC, Haut Conseiller pour la coopération internationale, Ministère des affaires minières, de l'environnement et de l'aménagement du territoire

**Sauvetage, renaissance et exploitation du chemin de fer forestier dans le paysage de Cierny Balog, ONG Ciernohronska Zeleznica, République slovaque**

**Représentante du Ministère :** Mme Daniela ANDREJCINOVA, Agence slovaque de l'environnement

**Représentant du Projet :** M. Ales BILEK, ONG Ciernohronska zeleznica

17.00 – 17.30 **DISCUSSION** avec la participation des :

- Membres du CDCPP, de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et représentants de ministères
- Représentants des autorités locales et régionales
- Représentants des organisations internationales gouvernementales
- Représentants des organisations non gouvernementales internationales et nationales
- Experts nationaux et internationaux et public général

17.30 **FIN DE LA SESSION**

20.00 – 22.30 **RECEPTION OFFICIELLE**



**CEREMONIE DE LA 3<sup>E</sup> SESSION DU PRIX DU PAYSAGE  
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

– Atelier 2 –

*Des paysages gérés :  
Des actions visant, dans une perspective de développement  
durable, à entretenir le paysage afin de guider et  
d'harmoniser les transformations*

9.00 – 12.30

**Présidents:** Mme Ingrid SARLÖV-HERLIN, Membre du Jury de la 3<sup>e</sup> Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, Professeur, Département d'architecture du paysage, de planification et de gestion, Suède  
M. Marek KAJS, Directeur adjoint, Direction générale de la protection de l'environnement, Pologne

**PRESENTATIONS**

**Parc national de Hoge Kempen, Regionaal Landschap Kempen en Maasland asbl, Belgique**

**Représentante du Ministère :** Mme Mireille DECONINCK, Représentante de la Belgique pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

**Représentant du Projet :** M. Johan VAN DEN BOSCH, Chef de Département, Parc national de Hoge Kempen

**Les projets de paysage de la vallée d'Hyppä, ville de Kauhajoki, Association du village d'Hyppä, Centre de foresterie finlandaise/Services publics, Unité Ostrobotnie du Sud et centrale, Finlande**

**Représentant du Ministère :** M. Hannu LINKOLA, Haut fonctionnaire, Ministère de l'environnement, département de l'environnement naturel

**Représentante du Projet :** Mme Marketta NUMMIJÄRVI, Paysagiste, Ville de Kauhajoki

**Parc forestier Dzintari, Conseil municipal de Jurmala, Lettonie**

**Représentant du Ministère :** Mme Dace GRANTA, Haut fonctionnaire, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional

**Représentantes du Projet :** Mme Ieva STRAZDINA, Département du développement de projets, Mme Anete ABELITE, Conseil municipal de Jurmala

**Planification de la politique de conservation et de développement durable de vingt paysages nationaux aux Pays-Bas, ONG Stichting Nationale Landschappen, Pays-Bas**

**Représentant du Projet :** M. Pieter VEEN, Architecture du paysage et design urbain Vista, Service national du paysage

10.30 – 11.00 *Pause café*

**Développement agricole et protection de l'environnement en Transylvanie, Fondation ADEPT, ONG, Roumanie**

**Représentant du Projet :** M. Benone MEHEDIN, Directeur de Projet de la Fondation Développement agricole et protection de l'environnement en Transylvanie (ADEPT)

**Projet de paysage du bassin-versant des Pennines du Sud, Perspectives Pennines, Royaume-Uni**

**Représentant du Projet :** M. Robin GRAY, CMLI, Perspectives Pennines

12.00 – 12.30 **DISCUSSION** avec la participation des :

- Membres du CDCPP, de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et représentants de ministères
- Représentants des autorités locales et régionales
- Représentants des organisations internationales gouvernementales
- Représentants des organisations non gouvernementales internationales et nationales
- Experts nationaux et internationaux et public général

12.30 **FIN DE LA SESSION**

12.00 – 14.00 *Déjeuner*

---

### *– Atelier 3 –*

## *Des paysages à aménager : Des actions présentant un caractère prospectif visant la mise en valeur, la restauration et la création de paysages*

14.00 – 18.00

**Presidents:** Mme Jasminka CVEJIC, Professeur, Université de Belgrade, Faculté de Foresterie, Membre du Jury de la 3<sup>e</sup> Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe  
M. Enrico BUERGI, Président des 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> sessions du Jury du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, Ancien Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage

### **PRESENTATIONS**

**Parc du Grand Pré, ville de Langueux, France**

**Représentante du Ministère :** Mme Karine MANGIN, Chargée de mission paysages, Bureau des paysages et de la publicité, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

**Représentante du Projet :** Mme Laure PLANCHAIS, Paysagiste, Ville de Langueux

**Réhabilitation d'un paysage complexe et programme de développement dans les montagnes Gerecse et la vallée de la rivière Által, Association pour la restauration et le développement de la vallée de la rivière Által (Tata), Hongrie**

**Représentant du Ministère :** M. Gabor KISS, Haut Conseiller, Représentant national pour la Convention européenne du paysage, Ministère du développement rural

**Représentant du Projet :** M. Laszlo MUSICZ, Secrétaire de l'Association pour la restauration et le développement de la vallée de la rivière Által (Tata) et Komárom-Esztergom, Conté du MTESZ (Fédération de sociétés techniques et scientifiques), Tatabánya

**La renaissance de la région du Haut-Belice-Corleonese par la récupération des terres confisquées aux organisations mafieuses, Association Libera Noms et chiffres contre la mafia, Italie**

**Représentant du Ministère :** M. Maurizio PECE, Haut fonctionnaire, Service d'architecture et d'art contemporain, M. Giacomo TROPEANO, Haut fonctionnaire, Service de la gestion et de la qualité du paysage, Ministère des biens, des activités culturelles et du tourisme

**Représentante du Projet :** Mme Monica USAI, Représentante de Libera Association noms et chiffres contre les mafias

**U-parcs. U-tournant, nous aimons, District de la municipalité d'Utena, Lituanie**

**Représentant du Ministère :** M. Vidmanats BEZARAS, Directeur du Service des zones protégées et du paysage, Ministère de l'environnement

**Représentants du Projet :** M. Vidmantas VALINCIUS, Maire adjoint du District de la municipalité d'Utena, Mme Jūratė PARAGYTE, Haut Fonctionnaire de la division de l'aménagement du territoire et de la construction, District de la municipalité d'Utena

15.30 – 16.00 *Pause café*

**Restauration du paysage et de la gestion des eaux de la réserve naturelle de Škocjanski Zatok, DOPPS, BirdLife Slovénie, Slovénie**

**Représentante du Ministère :** Mme Jelena HLADNIK, Responsable de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de l'environnement

**Représentante du Projet :** Mme Natasa SALAJA, Gestionnaire de la Réserve, DOPPS – BirdLife Slovénie

**Revitalisation durable du paysage protégé de la Geria, Consortium pour la défense et la promotion de l'espace de la Geria, Espagne**

**Représentante du Ministère :** Mme Ana LABORDE MARQUEZE, Archéologue et conservateur, Institut du patrimoine culturel de l'Espagne, Ministère de l'éducation, de la culture et du sport

**Représentante du Projet :** Mme Tania ACUNA GONZALES, Consortium pour la défense et la promotion de l'espace de la Geria

17.00 – 17.30 **DISCUSSION** avec la participation des :

- Membres du CDCPP, de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et représentants de ministères
- Représentants des autorités locales et régionales
- Représentants des organisations internationales gouvernementales
- Représentants des organisations non gouvernementales internationales et nationales
- Experts nationaux et internationaux et public général

17.30 **FIN DE LA SESSION**

---

17.30 – 18.00 **SESSION DE CLOTURE**

### **CONCLUSIONS GENERALES**

M. Jean-François SEGUIN, Président du Jury de la 3<sup>e</sup> Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, Ancien Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage

### **DISCOURS DE CLOTURE**

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive du Comité de la culture, du patrimoine et du paysage et de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe

Mme Małgorzata FOKT WILLMANN, Experte, Département des Monuments, Ministère de la culture et du patrimoine national, Représentante de la Pologne auprès du Comité de la culture, du patrimoine et du paysage du Conseil de l'Europe

Mme Liv Kristine MORTENSEN, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Haut Conseiller, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de l'environnement, Norvège

Mlle Małgorzata OPECHOWSKA, Expert Haut fonctionnaire, Secrétariat national de la Convention européenne du paysage, Département pour la protection de la nature, Direction générale pour la protection de l'environnement

*Au nom de :* M. Piotr OTAWSKI, Directeur général adjoint de la protection de l'environnement, Pologne

### **SOIREE LIBRE**

